

SASU A.C
5 Allée Henry Valentin
93190 LIVRY GARGAN
SIRET N° 819 566 266 00022

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 AOUT 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 août à 15 Heures, l'actionnaire unique de la société A.C société par action simplifiée à actionnaire unique, au capital de 2 000 €, s'est réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

Est présents :

Monsieur CHABANE Youcef	Propriétaire de	100 actions
-------------------------	-----------------	-------------

L'assemblée est présidée par Monsieur CHABANE Youcef, PDG.

Monsieur le président constate que par la présence de l'actionnaire unique l'assemblée régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose devant l'assemblée les documents rapport de gérance, Etats financiers et annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, l'ordre du jour.

Lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice et sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

- Approbation des dites conventions
- Approbation des comptes de l'exercice au 31 décembre 2024
- Quitus à la gérance
- Affectation et répartition du résultat.

Puis Monsieur le Président déclare que les documents ci-dessus visés, ont été déposés au siège de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la gérance constate qu'aucune convention visée à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1996 n'a été conclues.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la gérance et examiné les comptes de l'exercice, déclare approuver le bilan, le compte de résultat et son annexe tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence, des résolutions qui précèdent, l'assemblée donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que l'exercice de la société de 12 mois, clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice net comptable de 2074,82 €, qu'elle décide, sur proposition du président directeur général, d'affecter comme suit :

- En report à nouveau pour 2074,82 € qui sera porté à 63 616,34 €.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

Signature

Actionnaire unique

Monsieur CHABANE Youcef

SOCIETE A.C
5 allée Henry Valentin
93190 LIVRY-GARGAN
Tel : 06 59 70 04 20
Email : a.c_couv@orange.fr
SIRET : 819 566 266 00022 - APE 4391B

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AOUT 2025

Monsieur,

Nous avons l'honneur de présenter notre rapport sous la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et l'approbation des comptes de cet exercice.

I MARCHE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité de cet exercice en progression de 10 487,65 € soit 7,38%.

Nous devons œuvrer à améliorer nos services afin d'augmenter ce chiffre d'affaires par la rigueur et la ponctualité auxquels nos donneurs d'ordres sont inflexibles.

Les perspectives d'avenir sont favorables longtemps que nous ne manquons pas de rigueur.

II PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

1- Les comptes de l'exercice

Le chiffre d'affaires hors taxes de notre exercice s'est baissé à 152 625 €

Le total des produits d'exploitation a baissé à 157 933 €

Les charges d'exploitation se baissent à 154 811 €

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 3 123 €.

Le résultat financier est un nul

Le résultat courant avant impôt est un bénéfice de 3 123 €.

Le résultat exceptionnel est un déficit de 580 €

Les comptes de l'exercice se traduisent par un bénéfice net comptable de 2074,82 €

2- Affectation du résultat de l'exercice

Il résulte des comptes ainsi présentés que le bénéfice net comptable s'établit à 2074,82 €,

Nous proposons de l'affecter comme suit :

- En report à nouveau pour 2074,82 € qui sera porté à 63 616,34 €.

Distribution des dividendes

Aucune distribution de dividendes n'a été constatée au cours de l'exercice.

III VOTE DES RESOLUTIONS

Nous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui sont proposées.

Le PDG

SOCIETE A.C
5 allée Henry Valentin
93190 LIVRY-GARGAN
Tel : 06 59 70 04 20
Email : aac_couv@orange.fr
SIRET : 819 566 206 00022 - APE 4391B

Désignation de l'entreprise A.C.										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 5 ALLEE HENRY VALENTIN 93190 LIVRY-GARGAN															
SIREN 8 1 9 5 6 6 2 6 6															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2						Durée de l'exercice précédent* 1 2									
										Exercice N clos le 3 1 1 2 1 2 1 0 1 2 1 4					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028	13 122	030	11 600		1 522					
	Immobilisations financières * (1)				040		042								
	Total I (5)				044	13 122	048	11 600		1 522					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052								
		Marchandises *			060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068	53 636	070			53 636					
		Autres* (3)			072	19 425	074			19 425					
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	10 444	086				10 444					
Charges constatées d'avance*			092		094										
Total II			096	83 505	098				83 505						
Total général (I + II)					110	96 627	112	11 600		85 027					
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120					2 000					
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126					200					
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				132										
	Report à nouveau				134					61 542					
	Résultat de l'exercice				136					2 075					
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142					65 816					
Provisions pour risques et charges															
Total II				154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164					3 000					
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166					390					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169)				172					15 564					
	Comptes courants d'associés				173					257					
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176					19 210						
Total général (I + II + III)					180					85 027					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193		(4)	Dont dettes à plus d' un an			195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*			182	1 237			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs			199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*			184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A . C .</u>		Néant ☐ *		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	
	(dont export et livraisons intracommunautaires)				152 625	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	5 308	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	157 933	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	2 881
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 3 033 - mobilier : - immobilier :)				242	51 898
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 458	244	3 247
	Rémunérations du personnel*				250	68 500
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	28 284
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	154 811	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	3 123	
Produits financiers (III)		280			294	
Charges financières (V)					294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	580
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	468	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	2 075	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	2 075	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	468	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	580
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986			342
	ZFU-TE (44 octies A)		987			
	JEI (44 sexes A)		989			
	ZRD (44 terdecies)		127			
	ZRR (44 quindecies)		138			
	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A		181			
	Investissements et souscriptions outre-mer		344			
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)		655			350
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647			
Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648				
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col.2		352	3 123	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col.2		370	3 123	372

« CERTIFIÉ CONFORME »

A.C
SASU

5 ALLEE HENRY VALENTIN
93190 LIVRY-GARGAN
SIRET : 819 566 266 00022

ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1- ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024	1 à 8
• Bilan	1
• Compte de résultat	2
• Tableau de financement	3
• Variation du fonds de roulement	4
 2- ANNEXE	 5 à 8

1- ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2024

TABLEAU DE FINANCEMENT
EXERCICE 2024

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
<u>A- RESSOURCES DE FINANCEMENT</u>		
- Capacité d'autofinancement	<u>2 511</u>	<u>1 892</u>
. Résultat de l'Exercice	2 075	1 854
. Dotation aux amortissements		38
. Dotation aux provisions		
. Prix de cession d'immobilisation		
. - Plus value de cession d'immobilisation		
- Augmentation des capitaux permanents		
. Augmentation de capital		
. Emprunt		
Total des ressources	2 075	1 892
<u>B- EMPLOIS FIXES</u>		
- Investissement de l'exercice		
. Immobilisations corporelles	1 237	322
. Immobilisations financières		
- Distribution de dividendes		
. Distribution de dividende	0	0
- Remboursement Emprunt	0	0
Total des emplois	1 237	322
<u>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</u>	<u>838</u>	<u>1 570</u>

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT
EXERCICE 2024

	31/12/2024	31/12/2023	<i>variations</i>
. Actif circulant	83 505	81 537	-1 968
. Dettes à court terme	19 210	18 080	-1130
<u>Fonds de roulement</u>	63 457	61 887	-838
<u>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</u>	-838		

2- ANNEXES

RCS BOBIGNY -819 566 266	A.C SASU Etats financiers au 31/12/2024	Page : 5
--------------------------	---	----------

REGLES & METHODES COMPTABLES

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 établis en euros, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.
- L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

ACTIF IMMOBILISE & AMORTISSEMENTS

Le détail des mouvements de l'exercice est fourni par les tableaux fiscaux 2033-C ci-joint

ACTIF CIRCULANT & DETTES

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale

CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est totalement libéré

ETAT DES PROVISIONS

Le détail des mouvements de l'exercice est fourni par le tableau fiscal 2033-D ci-joint à l'annexe.

CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX POSTES DE DETTES 2024

Dettes sociales & fiscales	2024
Bmi audit france	390,00
Acompte reçu	3 000,00
CHABANE Youcef	2 389,33
TEKLAL Abdelhamid	1 644,57
DIALLO OUMAR	1 067,94
Sécurité sociale	6 868,42
Prev.pro-btp	586,73
RETRAITE PRO BTP	1 255,07
CI BTP	1 225,39
Org. soc. charg. a pay. & prod.	58,15
Etat impôt sur les bénéfices	468,00
Associés comptes courants	256,66
TOTAL	19 210,26

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération de l'associé unique, Monsieur CHABANE Youcef, passée en charge de l'exercice s'élève à 37 654,00 €

ACCROISSEMENTS & ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES

DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

(En base)

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LA DETTE FUTURE D'IMPOT

- Déficits reportables
- Amortissements Réputés Différés